

SYNTHESE DES TRAVAUX RELATIFS AU DEBAT SUR L'ECOLE PUBLIQUE

QUESTIONS 10 et 15

Commentaires généraux : il ressort des débats qu'un grand nombre de propositions peuvent dès à présent être mises en oeuvre sans attendre d'être relayées par des directives nationales. Elles reposent pour l'essentiel sur la capacité des établissements à disposer d'une marge de manœuvre suffisante pour organiser, en lien avec les partenaires naturels de l'éducation nationale, actions et dispositifs répondant aux besoins non satisfaits.

Enfin, cette réflexion sur l'avenir de l'école n'obère pas celle des moyens (humains, financiers) nécessaires à la mise en oeuvre. Au contraire, elle les place au cœur de l'enjeu de l'école de demain.

QUESTION 10 : Comment améliorer l'orientation des élèves

Le diagnostic met en évidence une orientation qui repose davantage sur une offre de formation à proximité du domicile de l'élève, sur des impératifs de gestion (remplissage de classes), et sur des critères ne prenant pas de façon satisfaisante, les motivations de l'élève (pour un bon niveau scolaire, l'enseignement général est privilégié). Trop souvent l'échec scolaire conduit l'élève à s'orienter vers l'enseignement professionnel.

Le groupe de réflexion pose le principe suivant : le projet professionnel de l'élève doit être au cœur des préoccupations de la communauté éducative. Dès lors, les actions entreprises s'articuleront autour d'un objectif commun: une orientation professionnelle réussie.

I : Un accompagnement du projet professionnel dès la classe de 5ème :

- 1) L'orientation est l'aboutissement d'un travail de fonds qui doit être engagé dès la 5ème avec les élèves. Cet **accompagnement** repose sur des actions de sensibilisation, aide à la construction d'un projet, d'actions de découverte des métiers sur une durée de trois ans (contacts avec les entreprises, forum des métiers, découvertes de l'enseignement professionnel ...). Au final il se concrétiserait par un véritable projet professionnel, source de motivation chez l'élève.
- 2) Pour renforcer les acquis initiaux et éviter l'échec -dans la filière choisie par l'élève, mettre en place des modules de remise à niveau (assurés soit en direct, soit par un prestataire extérieur). Ce type d'expérience mené dans certains établissements a démontré son efficacité.
- 3) Assurer une offre de formation qui prenne en compte les réalités territoriales : les départements ruraux sont fortement pénalisés par une politique d'une offre reposant sur un taux de fréquentation élevé. Le choix d'une reconcentration de l'offre sur un seul site doit être accompagné de prestations (internat, transports en commun ...) permettant de corriger aux mieux les freins à l'accès à la formation.
- 4) Le renforcement des passerelles au sein de l'enseignement professionnel et entre les différentes filières (classe d'adaptation) serait vecteur de réussite scolaire .
- 5) Les Conseillers d'orientation doivent retrouver toute leur place au sein de la communauté éducative.

- 6) Conseil d'orientation : le secteur de l'enseignement professionnel doit pouvoir être mieux représenté.

II Revalorisation de l'enseignement professionnel

1) Revalorisation des diplômes :

- par une reconnaissance du monde de l'entreprise : mise à jour régulière du référentiel de compétences et intégration d'options permettant de faciliter l'intégration en entreprise.
 - Mise à jour régulière des connaissances des conseillers d'orientation et des professeurs. principaux notamment sur les filières développées par l'enseignement professionnel → création de professeurs ressources qui seraient des référents en ce domaine (identifiables par la communauté éducative, les élèves et les parents).

2) Promotion de l'enseignement professionnel

La participation des LEP aux forums des métiers pourrait intervenir en amont des journées portes ouvertes. La mise en relation entre les élèves, les entreprises et les LEP faciliterait les échanges et capterait un public plus large, répondant ainsi aux besoins de chacun des partenaires.

3) Ouverture des établissements à des actions découvertes

La construction d'un projet professionnel passe par une meilleure connaissance des formations proposées. Des actions de sensibilisation préalables à l'orientation faciliteraient l'intégration des élèves et éviteraient bon nombre de mise en échec.

4) Communication-information:

Un constat : la prolifération de plaquettes sur les métiers nuit à la qualité de l'information. Il conviendrait d'uniformiser les supports et d'en faciliter l'accès.

QUESTION 15 : Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités

Constat : la violence est, très souvent, la résultante de l'absence de dialogue et/ou de l'incapacité à construire ce dialogue. Elle est la forme la plus usitée par les élèves puisque plus simple dans son mode d'expression et facilement entendable. Par ailleurs, l'absence de repères portant sur la gradation des formes d'expression (niveau de revendication, formes d'expression écrite ou orale) accentue ce phénomène.

Lutter contre la violence passe donc nécessairement par le rétablissement d'une hiérarchie des formes d'expression et par l'application de règles reconnues par tous.

I : Travailler sur les repères et la parole :

1) : Le Règlement Intérieur : un outil contractuel.

Il doit engager l'élève mais aussi l'administration et les enseignants. Son élaboration doit être reprise chaque année au sein d'une commission de délégués de classe, lesquels seront ensuite amenés à le défendre (signature des délégués apposée). Document contractuel à part entière il doit permettre aux deux partis d'y faire référence. Il doit organiser les différents modes de recours : règles de vie, modes d'expression de la revendication, sanctions.

Il devra prévoir des lieux de concertation : espaces de parole.

- 2) : Renforcement de la démarche participative des élèves au fonctionnement de l'établissement y compris pour le plan disciplinaire.
- 3) : Redonner du sens à la fonction de délégué.

II Conforter l'autorité de l'institution :

- 1) La reconnaissance de l'autorité de l'institution (administration et enseignants) passe par la réactivité de la sanction, et la fermeté dans son application.
- 2) Instauration d'un comité d'élèves (délégués) préalable au conseil de discipline,
- 3) Usage plus fréquent du TIG pour réparation de dommages,
- 4) Voies de recours : Information à diffuser largement aux parents et élèves : permet ainsi d'éviter le recours amiable, souvent oral. La construction d'un argumentaire responsabilise les parents.
- 5) Développement de formations psychopédagogiques et de cellules de soutien travail sur la relation d'aide, sur les modes de communication.

DEBAT SUR L'ECOLE

Le groupe de travail avait en charge les sujets n°7 et 13

Concernant le sujet N°7 :

Les participants ont souhaité que la reconnaissance de la voie professionnelle se fasse à l'interne comme à l'externe de l'Institution.

Proposition N°1 : Suppression des quotas d'entrée en Seconde générale après la classe de 3^{ème}. Actuellement malgré la politique ministérielle affichée de promotion de la voie professionnelle, il subsiste dans la réalité une pression sur les principaux de collège pour affecter le maximum d'élèves de 3èmes en Seconde générale.

Proposition N°2 : Campagne de promotion de la voie professionnelle à réaliser par le Ministère de l'Education Nationale et relayée au niveau local.

Les participants notent qu'une campagne nationale, régionale, locale fait, annuellement la promotion de l'apprentissage. Ils souhaitent que le Ministère de l'Education Nationale s'inspire de cette démarche pour promouvoir l'Enseignement Professionnel.

Cette campagne pourrait s'appuyer sur la présentation des filières porteuses d'emploi, ainsi que sur le témoignage de jeunes en situation de réussite après leur passage par la voie professionnelle. Ce afin de corriger l'image négative qui « colle à la peau » des LP.

Proposition N°3 : Introduire au collège et en primaire une approche concrète du travail manuel. Mise en place de stage en situation au LP pour tous les stagiaires IUFM.

Les participants notent toutefois qu'il convient d'éviter de retomber, pour des questions financières, à des approches technologiques qui se limitent à l'informatique et au gadget électronique.

Les participants notent un manque de connaissance et de reconnaissance des futurs professeurs en IUFM pour la filière professionnelle. Il serait pertinent que ces futurs professeurs aient une approche des contenus de formation générale des BEP, Bac Pro.

Proposition N°4 : Mise en place dans les collèges de permanence de courte durée (2h) tenue par des professeurs de lycée Professionnel pour informer élèves, profs, parents sur les formations ainsi que les exigences des contenus de formation dispensés en LP.

Proposition N°5 : Favoriser une orientation fin de 5^{ème} pour les élèves en difficultés au Collège.

Permettre à des élèves qui s'ennuient et qui perturbent les classes de collèges de découvrir l'enseignement technique et professionnel à travers de stage.

Les participants regrettent la suppression des classes de 4^{ème} technologiques qui étaient de leur point de vue une réponse pertinente au problème posé.

Concernant le sujet N° 13

Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?

Les participants notent qu'il serait important de préciser ce que l'on définit comme grande difficulté. Est-elle d'ordre comportementale ou d'ordre cognitive ? ou les deux.

Proposition N°1 :

Adapter les effectifs aux problèmes rencontrés par les jeunes en difficulté.

Les participants notent que les enseignants travaillent avec des effectifs qui permettent de prendre en compte les difficultés des jeunes quand ils sont en SEGPA, et que les enseignants se retrouvent avec des effectifs doublés quand ce public rejoint les classes de CAP en LP.

Proposition N°2 :

Pertinence du maintien du collège unique ? L'hétérogénéité du public se fait au détriment de tous les jeunes du collège en difficulté ou non.

Proposition N°3 :

Création d'une structure d'accueil ponctuelle (2 mois) au sein du LP qui puisse permettre de rattraper les contenus de formation due à l'absence de certains cours suite à des réorientations en début d'année.

Proposition N°4 :

Meilleure articulation entre les différentes structures (collège - LP), ce afin de repérer rapidement les difficultés rencontrées par certains élèves.

Proposition N°5 :

Que les élèves maîtrisent les fondamentaux (calcul, écriture, lecture) avant de passer d'une classe à l'autre.

Les participants notent la non maîtrise des fondamentaux de certains élèves qui arrivent en LP.

Proposition N°6 :

Garantir l'application des directives Nationales sur le terrain. L'Exemple des circulaires qui ont proposé la mise en place des PPCP, modules, leur application n'est pas toujours généralisée dans les établissements.